



En direct du CSE HDF du 24/09/2026

➤ Jours de pont 2027



Les jours de pont viennent d'être votés favorablement en instance comme suit :



- ✓ **vendredi 7 mai 2027**
- ✓ **vendredi 12 novembre 2027**

Pour mémoire, ces 2 jours de pont s'imputent sur le crédit de 5 jours supplémentaires.

Les 3 jours restants seront donc des jours mobiles « **JMOB** », à la main des agents, à poser entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année considérée, à la demi-journée ou à la journée.

NB : les jours mobiles doivent être posés sur l'année civile ; ils ne peuvent pas être épargnés sur le CET.

Vous êtes à temps partiel le vendredi ? Pas d'inquiétude, vous ne perdez pas ces deux jours ! Chacun des jours de pont sera crédité dans votre compteur JMOB après que chacune des dates sera échue, vous pourrez ensuite en solliciter la pose !

Plus d'infos : [Accord OATT](#) (chap.1 article 3§5) & [Instruction N° 2017-14](#) du 27 mars 2017



Retrouvez notre page régionale : <https://www.snap-francetravail.fr/actualite-regionale/hauts-de-france/>

Un syndicat HUMAIN !

LE SNAP
à votre
écoute...

Audrey LORIAU

audrey.loriau@francetravail.fr

Christophe FORIEL

christophe.foriel@francetravail.fr

Pour nous écrire,
cliquez **ICI**

